*Introduction de Mélissa Hanus*

**Députée fédérale et Présidente du PS Luxembourg**

Conférence de presse du 31 août 2021

Cher Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Cher Frank,

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Chers collègues et partenaires,

C’est avec un immense plaisir que je vous accueille aujourd’hui à Arlon, au sein de la Mutualité socialiste du Luxembourg, et que j’ai l’honneur d’introduire cette conférence, avant notre ministre fédéral de la Santé Frank Vandenbroucke.

Merci à vous Monsieur le Ministre, de faire une halte ici dans le chef-lieu de notre Province, après votre déplacement au Grand-Duché de Luxembourg où vous avez signé, dans le cadre de l’Union économique belgo-luxembourgeoise, pour notre pays, une déclaration d’intention entre le Grand-Duché et la Belgique en vue d’élaborer un accord-cadre de coopération sanitaire transfrontalier entre les deux pays.

Cette opération de la Gaïchel a été l’occasion d’aborder nombre de sujets par notre exécutif gouvernemental auprès de nos voisins grand-ducaux et il est important de le souligner.

Pour vous Monsieur le Ministre, vous avez offert depuis aujourd’hui la possibilité pour nos deux pays, par cette déclaration, et plus particulièrement pour notre région transfrontalière, de débuter des travaux afin de renforcer nos coopérations en matière de santé. Il s’agit d’une avancée remarquable, pour laquelle des enjeux essentiels sont à venir.

Par cette allocution, je souhaiterais rappeler à la fois le contexte général qui a accéléré cette proposition et le travail qui a été mené par le PS Luxembourg et l’ensemble de ses partenaires pour faire aboutir cette victoire politique.

Car c’est ce que nous avons aujourd’hui, une victoire politique obtenue par notre Ministre fédéral de la Santé, victoire qui va nous permettre d’avancer dans la coopération sanitaire avec le Grand-Duché.

Au niveau du contexte, il est essentiel de rappeler celui de la Province du Luxembourg, la plus grande province de Belgique en superficie, mais la moins peuplée. Ces deux éléments, qui la caractérisent, la démarque des autres provinces ainsi que par le fait qu’elle est frontalière de deux pays, dont un est le plus important bassin d’emploi transfrontalier au sein de l’UE. Celui-ci génère une des plus intenses mobilités de travailleurs frontaliers en Belgique. Quotidiennement des dizaines de milliers de travailleurs belges traversent la frontière luxembourgeoise tandis que des français sont accueillis dans des entreprises et services, notamment de santé, de notre province. Plus globalement, cette mobilité professionnelle concerne toutes les régions de la Grande Région dont le Luxembourg est au cœur.

Ces particularités donnent à ce territoire principalement rural et forestier, aux multiples aspects bucoliques, appréciés par de nombreux touristes venant principalement de Flandre et des Pays-Bas, une variété d’opportunités. En revanche, elles confrontent la population, les investisseurs, les entrepreneurs, les gestionnaires des services publics, les élus en général, à des défis qui nécessitent l’accompagnement de la solidarité européenne, fédérale et/ou régionale.

Pour poursuivre dans cette mise en contexte, je souhaiterais rappeler un séminaire particulier, organisé en mars dernier au Conseil provincial, en partenariat avec la Mutualité socialiste et le projet COSAN. Nombre d’entre vous étaient d’ailleurs présents. Lors de cet événement, nous avons réuni autour de la table des acteurs importants en matière de santé, tant au niveau politique qu’au niveau médical, pour chaque côté de la frontière belgo-luxembourgeoise. Nous avions mis en évidence lors de ce séminaire les nouvelles solidarités interrégionales mises en place entre les opérateurs de santé pour faire face à la crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés depuis mars 2020.

Au sein de la Grande Région, lors de la première vague, nous avons, en effet, assisté à des transferts de patients du Grand Est et principalement du CHR de Metz, saturé par le nombre de patients soignés dans le service des soins intensifs, vers des établissements hospitaliers de la Sarre et du Grand-Duché.

Nous avons, par ailleurs, pris conscience progressivement que la prise en charge de certains patients affectés par la Covid-19 nécessitait des soins de réadaptation et de revalidation. Compte tenu de la carence de ce type de services et d’infrastructures sur notre territoire, Vivalia, qui regroupe l’ensemble de l’offre de soins hospitaliers et médico-social de la Province du Luxembourg, s’est tourné vers le Centre de Réadaptation fonctionnelle de Colpach situé à la frontière luxembourgeoise à quelques kilomètres d’Arlon. Dès lors, une convention de solidarité a été approuvée par la Ministre luxembourgeoise de la Santé Madame Paulette Lenert pour permettre la prise en charge de patients soignés à Arlon sur le territoire Grand-Ducal à la frontière belge.

De plus, lors de la seconde vague, nous avons assisté aux transferts de patients des établissements hospitaliers de la Communauté germanophone, dont celui de Saint Vith est situé aux frontières de notre province et du Grand-Duché, vers des hôpitaux allemands grâce aux autorisations que vous avez octroyées, Monsieur le Vice Premier Ministre.

Ce contexte a fait naître chez de nombreux acteurs et autorités de gestion des systèmes de santé, une prise de conscience de la nécessité de développer des partenariats pour faire face aux défis posés par la pandémie et c’est ce qui a été largement mis en exergue lors de notre séminaire de mars dernier.

A cet égard, je tiens à saluer tout particulièrement la mutualité socialiste luxembourgeoise et son secrétaire Jacques Devillers, de m’avoir mise sur la voie de la coopération sanitaire transfrontalière via une rencontre, celle avec Henri Lewalle, lors d’une visioconférence fin décembre 2020.

C’est suite à cette rencontre que j’ai porté auprès de votre collègue Mme Wilmès une première question parlementaire relative à la coopération sanitaire transfrontalière.

S’en est suivie l’organisation du séminaire, et l’ensemble des contacts politiques en Belgique et au Grand-Duché. Avec l’appui du projet COSAN et de la mutualité socialiste, je peux dire que nous étions soutenus par des partenaires particulièrement efficaces et tenaces. Encore bravo et merci à vous, ainsi qu’à vos équipes.

Dans la gestion de ce dossier, il est important de souligner l’intervention de Mars Di Bartoloméo, Député socialiste grand-ducal et ancien Ministre de la Santé, qui a assuré un rôle de relais important auprès de votre homologue Paulette Lenert. Mars, qui vous remet ses salutations et s’excuse de son absence de ce jour, celui-ci étant retenu pour des obligations politiques de l’autre côté de la frontière.

Je rappelle également le soutien de tous les partenaires du séminaire, ainsi que l’Ambassade de Belgique au Grand-duché via l’intervention particulière de Mme De Foy, bien sûr Vivalia, représentée cet après-midi par son nouveau Président Yves Planchard, la Province de Luxembourg représentée par son Président de Collège Stephan De Mul et bien entendu, le soutien permanent de mon prédécesseur à la présidence du PS Luxembourg et notre actuel Député régional, Philippe Courard.

Parallèlement à nos contacts avec le Grand-Duché, nous avons également saisi l’occasion de la visite du Ministre-Président wallon Elio Di Rupo pour le sensibiliser à la question de la coopération sanitaire transfrontalière. Même si cette matière relève de votre compétence Monsieur le Vice-Premier Ministre, cher Franck, il nous a paru utile de sensibiliser les plus hautes autorités régionales sur l’intérêt d’une telle coopération entre les deux pays. Comme vous, à son retour de sa rencontre au Luxembourg, le 16 juin dernier, Elio Di Rupo nous a fait l’honneur de sa visite dans le même bâtiment pour s’entretenir avec nous.

Comme vous pouvez le constater, nous n’avons pas ménagé nos efforts pour faire germer le projet de coopération sanitaire entre le Grand-Duché et la Belgique.

Cette journée est pour nous, réunis dans cette salle de la Mutualité, un jour de réjouissance puisque l’idée que nous avons portée a maintenant pu se concrétiser à travers la déclaration que vous avez signée aujourd’hui avec votre homologue luxembourgeoise dans le cadre de la Gaichel qui, cette année, commémore le centenaire des relations entre la Belgique et le Grand-Duché au sein de l’Union économique belgo-luxembourgeoise.

Nous sommes conscients qu’une étape importante a pu être franchie en un temps que l’on peut qualifier de record et que la poursuite de la démarche nécessite encore une longue période de concertation et de négociation pour déboucher sur des réalisations tangibles pour le citoyen et les institutions de soins.

Mais le train a quitté la gare et a entamé son parcours qui ne peut que déboucher sur d’excellentes concrétisations pour les deux pays à l’instar de ce que nous constatons depuis plus d’une décennie entre le versant français et belge de ce territoire frontalier.

À l’issue de cette intervention, je voulais, cher Monsieur le Vice-Premier Ministre, cher Frank, vous remercier encore ainsi que les membres de votre Cabinet pour votre réactivité à l’appel que nous vous avons lancé en vue de structurer institutionnellement dans un cadre européen une coopération sanitaire avec le pays qui est le plus proche ami de la Belgique depuis sa création.

Pour poursuivre cette séance de conférence de presse et avant de vous entendre, Monsieur le Vice Premier Ministre, je vais céder la parole à Henri Lewalle qui coordonne le projet Interreg COSAN et qui a apporté toute son expertise à la démarche que nous avons portée et encouragée pour précisément nous parler des effets positifs de la coopération sanitaire entre la France et la Belgique mais aussi de sa nécessité au sein de la Grande Région. Par ailleurs, je me permets de souligner l’apport qu’il pourra continuer à fournir dans le cadre de l’élaboration de l’accord-cadre de coopération sanitaire belgo-luxembourgeois et de sa mise en œuvre, grâce à son expertise, sa détermination et toutes ses qualités professionnelles et humaines.

Encore bravo et merci à tous.